Nations Unies S/2000/796



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 août 2000
Français
Original: anglais

Lettre datée du 31 juillet 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration du Président du Conseil de sécurité datée du 2 juin 2000 (S/PRST/2000/20), dans laquelle le Conseil m'a demandé de constituer un groupe d'experts pour traiter de la question de l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo.

Je tiens à vous informer qu'après avoir procédé aux consultations habituelles, j'ai l'intention de nommer Présidente du groupe Mme Safiatou Ba-N'Daw (Côte d'Ivoire). Mme Ba-N'Daw, ancien Ministre de l'énergie et ancienne fonctionnaire de la Banque mondiale, est une personnalité éminente dont l'expérience la prédispose amplement à occuper cette importante fonction.

S'agissant des quatre membres du groupe, je propose de nommer les personnes ci-après, qui se sont fait reconnaître par leur compétence professionnelle, leur impartialité et leur connaissance de la sous-région :

François Ekoko (Cameroun)
Moustapha Tall (Sénégal)
Henri Maire (Suisse)
Mel Holt (États-Unis d'Amérique)

Sous réserve de l'approbation du Conseil de sécurité, la Présidente et les membres du groupe se réuniraient à New York pour une première séance d'information avant de se rendre à Nairobi, où se trouverait leur base d'opérations. Le groupe soumettrait ensuite au Conseil, par mon intermédiaire, un rapport préliminaire au bout de trois mois, dans lequel il consignerait ses premières constatations, et un rapport final, assorti de recommandations, à la fin de son mandat.

Le groupe sera secondé par un personnel réduit.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

00-60685 (F) 140800 140800